

ACTION N° 4

Réduire les consommations d'énergie et les nuisances de l'éclairage public

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Après les bâtiments publics, l'éclairage public est le deuxième poste le plus énergivore des collectivités selon l'enquête « Énergie et patrimoine communal » de l'ADEME.

Des diagnostics d'éclairage public ont déjà été initiés avec des travaux associés dans de nombreuses communes par le Syndicat d'Énergie du Vaucluse (SEV) sur le territoire de la CCPSMV et le PNRL (SEDEL) sur le territoire de la CALMV. Certaines communes ont également mis en place l'extinction de l'éclairage public selon une programmation horaire. Les voiries communautaires sont également concernées.

L'objectif de l'action est de poursuivre cette démarche de réduction des consommations de l'éclairage public (diagnostic suivi d'actions, déploiement de lanternes à LED, extinction nocturne, réduction de l'amplitude horaire d'allumage, ...) et, par la même occasion, les nuisances sur la faune.

L'action concernera prioritairement les volets suivants ;

- **Réduire les consommations d'énergie de l'éclairage public**

Le SEV pourra aider les communes en mettant à leur disposition des moyens de réalisation des diagnostics du réseau d'éclairage public, de programmation et de réalisation des travaux dans le cadre de l'enveloppe financière allouée par le syndicat aux travaux de rénovation et du dispositif de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE). De même, la CALMV et les communes pourront bénéficier des aides du PNRL dans le cadre du programme SEDEL.

- **Participer à des événements type « Le jour de la nuit »**

La pollution lumineuse est une nuisance provoquée par la multiplication des points lumineux (éclairage des villes, néons, panneaux publicitaires). Cette multiplication a un impact significatif sur la biodiversité nocturne et sur la disparition du ciel étoilé. Le Jour de la Nuit est un événement national dont l'objectif est d'attirer l'attention du grand public sur les conséquences de cette pollution. Au cours de cette manifestation les animations proposées au public comprennent des découvertes ludiques de la faune et de la flore, des séances d'observation des étoiles et du ciel nocturne. En parallèle, les communes sont invitées à procéder à l'extinction d'une partie de leur éclairage public.

- **Etudier l'opportunité de la mise en place d'une Trame Noire**

La trame noire est l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes. Son étude est à relier aux trames vertes et bleues dont le code de l'environnement prévoit qu'elles prennent en compte la gestion de la lumière artificielle la nuit. L'approche est à réaliser à l'échelle du SCoT.

Pilote	OPERATEUR(S) PRINCIPAL	
CCPSMV/CALMV et Communes	SEV et PNRL SCoT (trame noire)	
CIBLES/BENEFICIAIRES	PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)	
Communes, EPCI	ARBE – Fournisseurs d'électricité, Enedis	
CADRE DE L'ACTION ET DISPOSITIFS/CONTRACTUALISATION ASSOCIES	CCPSMV	Actions T13 du PAED
	CALMV	Convention SEDEL avec le PNRL CRTE Objectif stratégique 2 Accélérer la sobriété énergétique

		2.1 réduire et compenser les consommations énergétiques
--	--	---

REFERENTS CCPSMV			
Techniciens : Jean-Christophe VIELLE et Vincent RIVOIRE	Elu(s) : Etienne KLEIN et Angélique RIVOIRE		
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

REFERENTS CALMV			
Techniciens : Catherine BHALER	Elu(s) : Sylvie GREGOIRE		
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement	Temps agent SEV et SEDEL
	Investissement	En fonction des projets de rénovation identifiés
	Recette/Financements	SEV, CEE. Convention CALMV/PNRL et Communes/PNRL

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2022	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic de l'éclairage public sur l'ensemble des communes (3 ans) - Planification des travaux - Etude opportunité/faisabilité trame noire (2 ans) - Sensibilisation des communes à la pollution lumineuse et participation au jour de la nuit
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux de rénovation - Sensibilisation des communes à la pollution lumineuse et participation au jour de la nuit
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux de rénovation - Mise en œuvre trame noire - Sensibilisation des communes à la pollution lumineuse et participation au jour de la nuit
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux de rénovation - Sensibilisation des communes à la pollution lumineuse et participation au jour de la nuit
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux de rénovation - Sensibilisation des communes à la pollution lumineuse et participation au jour de la nuit
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux de rénovation - Sensibilisation des communes à la pollution lumineuse et participation au jour de la nuit

VOLET DU PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR

SECTEUR(S) D'ACTIVITE CONCERNE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		TERTIAIRE

NIVEAUX D'IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production énergies renouvelables et de récupération			
Réduction des consommations d'énergie			
Réduction des émissions de gaz à effet de serre			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			

Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaires local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation de la biodiversité			
Stockage du carbone			

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIFS/INDICATEURS
Nombre d'audits réalisés	A renseigner a posteriori
Nombre de points lumineux modernisés	A renseigner a posteriori
KWh économisés	A renseigner a posteriori

COMMENTAIRES, POINTS DE VIGILANCE	-
--	---

CONSULTATION HABITANTS	-
-------------------------------	---